

CONTROLE DE RACCORDEMENT AUX RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Edité le 03/09/2025

IDENTIFICATION – INFORMATIONS GENERALESContrôleur : **BARRE MATTHIEU**
Type de contrôle : **Vente Immobilière**Entreprise : **VEOLIA EAU**
Date et n° de contrôle : **02/09/2025 - 14208**
Type d'installation contrôlée : **Particulier**

Coordonnées du résident :

Nom : **[REDACTED]**
Tél : **0635930617**

Propriétaire :

[REDACTED]
5 RUE FRANÇOIS VILLON
85500 LES HERBIERS

Nom du signataire :

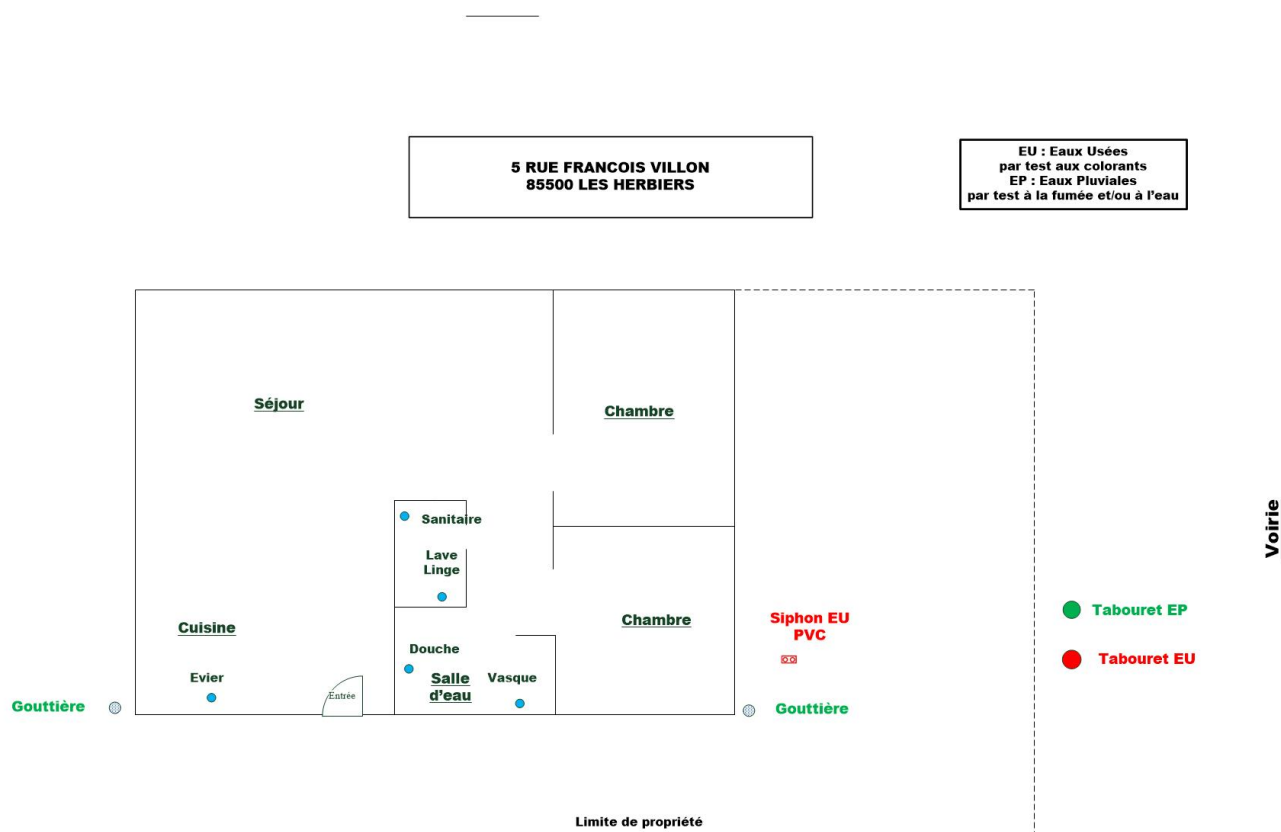
Coordonnées du bâtiment contrôlé :
5 RUE FRANÇOIS VILLON
85500 LES HERBIERSCadastre :
N° de parcelle :**DESCRIPTION DE L'INSTALLATION**Réseau intérieur : **Séparatif**Réseau public : **Séparatif**Tabouret : **Oui** Siphon disconnecteur : **Oui**Regard mixte : **Non**☒ Constatation visuelle d'un écoulement d'EU dans la boîte de branchement.
L'installation privée est bien raccordée au réseau public de collecte.

Exutoire des eaux pluviales :

RéseauExistence d'un événement de décompression : **Non contrôlé** WC broyeur : **Non** Autorisation : **Non nécessaire****ANOMALIES RELEVÉES****EU vers EP : RAS****EP vers EU : RAS****Servitudes de tréfonds :****Surface estimée EP vers EU en m² :**EU mélangées aux EP avant rejet vers réseau unitaire : **Non**EU transitant dans une fosse : **Non**Fosse septique en activité : **Non****CONCLUSION DE LA VISITE : CONFORME****PROPOSITION DE MISE EN CONFORMITE :****RAS****OBSERVATIONS PARTICULIERES :**

RAS

CROQUIS DE L'INSTALLATION (Schéma à titre indicatif) *



(*) Sous réserve qu'aucun ouvrage de décantation, de type fosse ou bac à graisses ou filtre, non signalé ou enterré, ne demeure raccordé au réseau public d'assainissement (du fait de l'existence d'un collecteur d'eaux usées) et qu'aucune gouttière ou installation de pompage d'eaux pluviales ou de nappe, non signalée ou enterrée, ne demeure raccordée au réseau public d'assainissement. Le tracé et l'implantation des Installations et réseaux figurant au schéma ont un caractère indicatif. Le schéma ne prétend pas correspondre notamment aux données figurant au cadastre, à la Conservation des hypothèques... (Positionnement, échelle, orientation, présence ou non de servitude etc...). Ce schéma ne vaut que pour l'Immeuble qui y est figuré, lequel correspond au bien pour lequel la Société est intervenue, à l'exception de tout autre. Le rapport est limité aux locaux et aux éléments rendus accessibles par le Client lors de la visite.

(**) Ce rapport constitue le constat du cheminement des eaux usées et pluviales en domaine privé pour les points d'eaux rendus accessibles et portés à la connaissance du contrôleur lors de la visite. Il n'a pas pour objet d'établir un avis sur la conformité des installations privées de plomberie intérieure non liées et non imposées au règlement de service.

(***) Certificat valable sous réserve qu'il n'y ait pas de modification. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Le résultat de ce rapport ne peut-être transmis qu'à qui de droit.